Conseil communautaire - Nantes Métropole - 07 décembre 2018

<u>Point 11</u>: NANTES – Cession d'une parcelle pour l'édification du nouveau stade privé du Football Club de Nantes (FCN) –Devenir du site de la Beaujoire et du stade Louis Fonteneau –Approbation de principe

Intervention : Jean-Jacques MOREAU (Nantes)

Madame la présidente, chers collègues,

Dire que cette délibération portant sur le principe de la cession d'une parcelle, pour l'édification d'un stade privé du FCN et sur le devenir du stade Louis Fonteneau fait beaucoup parler, fait couler beaucoup d'encre, ne relève vraiment pas de la clause de style.

Mais c'est bien normal, le football déchaîne les passions, dans et hors les stades.

Parce qu'une décision de cette nature ne peut se prendre sous la pression de qui que ce soit, de quelque lobby que ce soit, pas plus que dans une démarche politicienne qui visent d'autres objectifs que la réponse à l'intérêt général, les élu.e.s Communistes de la Métropole Nantaise ont étudié ce dossier avec le plus grand sérieux, ont auditionné les différentes parties pour construire leur décision, sans jamais céder à la démagogie.

C'est donc en toute responsabilité que notre groupe s'est félicité de l'abandon du projet YelloPark. Nous avions fixé cinq conditions à sa réussite. Malgré les dernières évolutions importantes du projet, force est de constater qu'elles n'étaient pas au rendez-vous, ne satisfaisant ainsi ni certains supporters, ni les riverains qui craignaient à juste raison l'évolution des conditions du vie du quartier avec la densification qui était prévue.

Nous sommes désormais dans un nouveau projet.

Le Football Club de Nantes souhaite que l'équipe évolue au plus haut niveau européen, estimant ainsi nécessaire de construire un nouveau stade.

Pour les élu.e.s Communistes, un tel projet, même privé, doit remplir un certain nombre de critères d'exemplarité :

Le nouveau stade doit prendre en compte les enjeux de transition énergétique, d'accessibilité et d'urbanisme fixés par Nantes Métropole.

Les fruits de la cession de l'emprise foncière doivent bénéficier au développement du sport pour tous sur notre territoire.

Le FCN doit maintenir des prix de places et d'abonnements accessibles.

Ce nouvel équipement doit permettre la présence et le développement des commerces ambulants.

Ce projet doit être financé à 100% par le club et ses partenaires privés.

Une clause de revoyure doit permettre le retour à propriété Nantes Métropole en cas de défaillance du financeur.

A la question de savoir s'il y a besoin de deux stades d'égale capacité d'accueil du public, pour promouvoir le football professionnel, la réponse est non.

A la question de savoir si un club de rugby amateur pourrait exploiter seul l'équipement actuel, la réponse est non.

L'avenir du stade Louis Fonteneau mérite donc une autre vision, une autre toute ambition au regard des enjeux.

Cette situation nouvelle représente une véritable opportunité pour démultiplier notre action au service du sport populaire et amateur, pour promouvoir des valeurs de solidarité, de partage, d'entraide, de collectif, que le jeu à la nantaise a su véhiculer.

Placé totalement sous maîtrise publique, cet outil formidable, nous donne l'occasion de définir de nouveaux usages divers et multiples qui participent au développement humain, à l'égalité, au bien être, à la santé, qu'ils soient sportifs, culturels ou touristiques.

Nous devons faire de cet équipement un véritable « terrain de jeu », un outil du sport populaire ou se côtoient sports féminins, handisport, matchs de rugby, de football, arts du cirque ou encore d'autres activités...

Dans ce lieu au format réversible qui pourrait accueillir de multiples initiatives dans la même période, nous pouvons construire un lieu populaire, festif, avec des solutions d'hébergement ponctuel, avec une restauration à coût abordable.

Une université permanente du sport qui conjugue centre de formation, expérimentation lieu de débat, forum, qui pose la place du sport au cœur de la société, avec l'appui de partenaires du monde mutualiste par exemple. Voilà un projet alternatif au sport, au foot business, que d'aucun s'emploient à défendre avec zèle aujourd'hui.

Oui, cette politique suppose des investissements qu'il faudra faire. Mais, ils le seront au bénéfice du sport pour toutes et tous, dans un bâtiment public, et plus au profit du seul foot business comme c'est le cas actuellement.

Cette valorisation du sport populaire et amateur, du sport pour toutes et tous est d'autant plus nécessaire que la politique du gouvernement dans ce domaine est plus restrictive que jamais avec une part de 0,13 % du budget de l'État, que 1600 suppressions de postes sont prévues, que le ministère des sports risque de devenir une agence du sport, qu'aucune politique publique n'est mise en place pour préparer et accompagner les clubs alors que nous sommes dans la préparation des Jeux Olympiques de 2024 en France.

Parce que Nantes à une histoire singulière, qu'elle est un creuset d'innovation, d'imagination, qu'elle a une identité sociale et culturelle forte, le stade Louis Fonteneau doit connaître une nouvelle vie, riche de ses valeurs de solidarité, de partage, d'éducation populaire, d'émancipation humaine.

Parce qu'elle permet au FC Nantes de rechercher les conditions du financement de son projet, notre groupe votera pour cette délibération qui porte sur un principe. Il s'agit d'une première étape.

Les élu.e.s Communistes seront vigilants dans l'avancement du projet quant aux respects des conditions que je viens d'énoncer, tant pour la réalisation d'un nouveau stade, que dans la réalisation d'un projet d'avenir novateur pour le stade Louis Fonteneau.

Je vous remercie de votre attention.